

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 24 OCTOBRE 2018

Affiché le 25/10/2018

Etaients présents :

M. ALBERTI Fabrice, Mme AUBRY Marie-France, Mme BERTHELOT Béatrice, M. CRESTIN Olivier, Mme DEYLAUD VIGNAL Sandrine, M. FOURNIER Fabrice, Mme GANDIOL Denise, Mme GIRARD Chantal, M. NAZY Rudy, M. André NAFRAICHEUR, M. PECOUL Cédric, M. PELLOUX Patrick, M. PHILIBERT Pierre, Mme REBOUL Sonia, M. SENERS Alexandre.

Etaients absents :

- M. ALLARD Thierry qui a donné procuration à M. FOURNIER Fabrice
- Mme ROMAN Christel qui a donné procuration à Mme DEYLAUD VIGNAL Sandrine
- Mme TERME Karine qui a donné procuration à Mme BERTHELOT Béatrice
- Mme VIGNAL Chantal qui a donné procuration à M. NAFRAICHEUR André

Le quorum du Conseil Municipal étant atteint, M. Olivier CRESTIN a été désigné secrétaire de séance à la majorité des suffrages.

APPROBATION DU COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 25/09/2018 :

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le compte rendu du Conseil Municipal du 25/09/2018.

COMPTE RENDU DES DECISIONS PRISES PAR DELEGATION DU CONSEIL MUNICIPAL (Article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales) :

- signature du marché d'assurances couvrant les risques généraux avec la SMACL pour un montant de 9 390.14 € HT soit 10 835.55 € TTC
- signature du marché de travaux de mise aux normes de la plateforme de compostage avec l'EURL TP DAUMAS pour un montant de 259 940 € HT soit 311928 € TTC
- autorisation d'encaisser un règlement de sinistre versé par Groupama

1°) DEMANDE DE SUBVENTION AUPRÈS DE L'ETAT (DRAC) POUR L'AMÉNAGEMENT D'UNE MÉDIATHÈQUE (n° 2018-078)

le Conseil Municipal, **PAR QUINZE VOIX POUR ET QUATRE VOIX CONTRE (Mmes GANDIOL et REBOUL et MM. ALLARD et FOURNIER),**

- approuve le projet définitif d'aménagement et d'équipement de la médiathèque et le plan de financement des travaux d'aménagement de la médiathèque pour un montant de 157 335 € dont 100 742 € retenus pour la demande de subvention auprès des services de l'Etat
- Autorise Monsieur le Maire à déposer auprès des services de l'Etat (D.R.A.C.) une demande de subvention au titre du concours particulier créé au sein de la dotation générale de décentralisation (DGD) pour les bibliothèques municipales

2°) DEMANDE DE SUBVENTION AUPRÈS DE L'ETAT - DRAC AU TITRE DE L'ACQUISITION DE MOBILIER POUR LA MÉDIATHÈQUE (n° 2018-079)

Le Conseil Municipal, **PAR QUINZE VOIX POUR ET QUATRE VOIX CONTRE (Mmes GANDIOL et REBOUL et MM. ALLARD et FOURNIER) :**

- Approuve le projet définitif d'aménagement et d'équipement de la médiathèque et le plan de financement relatif à l'acquisition du mobilier de la médiathèque pour un montant de 52 083 €
- Autorise Monsieur le Maire à déposer auprès des services de l'Etat (D.R.A.C.) une demande de subvention au titre du concours particulier créé au sein de la dotation générale de décentralisation (DGD) pour les bibliothèques municipales pour l'acquisition de mobilier

3°) DEMANDE DE SUBVENTION AUPRÈS DE L'ETAT - DRAC AU TITRE DE L'ACQUISITION DE L'INFORMATISATION DE LA MÉDIATHÈQUE (n° 2018-080)

Le Conseil Municipal, **PAR QUINZE VOIX POUR ET QUATRE VOIX CONTRE (Mmes GANDIOL et REBOUL et MM. ALLARD et FOURNIER) :**

- Approuve le projet définitif d'aménagement et d'équipement de la médiathèque et le plan de financement relatif à l'acquisition du matériel informatique de la médiathèque pour un montant de 3 957 €
- Autorise Monsieur le Maire à déposer auprès des services de l'Etat (D.R.A.C.) une demande de subvention au titre du concours particulier créé au sein de la dotation générale de décentralisation (DGD) pour les bibliothèques municipales pour l'acquisition de matériel informatique

4°) DEMANDE D'UN FONDS DE CONCOURS AU TITRE DE L'EXERCICE 2019 AUPRÈS DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PONT DU GARD POUR LA MÉDIATHÈQUE (n° 2018-081)

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, **PAR QUINZE VOIX POUR ET QUATRE VOIX CONTRE (Mmes GANDIOL et REBOUL et MM. ALLARD et FOURNIER)** sollicite de la Communauté de Communes du Pont du Gard un fonds de concours destiné à financer l'aménagement et l'équipement de la future médiathèque de Meynes.

5°) ACQUISITION D'UNE PARTIE DE LA PARCELLE AR 15 (n° 2018-082)

Dans le cadre des travaux d'aménagement d'un parking derrière la mairie, le Conseil Municipal, **A L'UNANIMITE :**

- Autorise Monsieur le Maire à acquérir une partie de la parcelle AR 15 pour une superficie d'environ 250 m² au prix de 30 € le m² et à signer tous documents afférents à cette acquisition
- Dit que la Commune prendra en charge les frais de bornage et d'acte, ainsi que tous frais nécessaires à cette transaction

6°) DÉCISION MODIFICATIVE N° 3 - BUDGET PRINCIPAL (n° 2018-083)

Le Conseil Municipal, **PAR SEIZE VOIX POUR, UNE VOIX CONTRE (M. FOURNIER) ET DEUX ABSENCES (Mme REBOUL et M. ALLARD)** approuve la décision modificative n°3 du budget principal 2018 portant modification des crédits en recettes de ses sections de fonctionnement et d'investissement afin de permettre d'intégrer au budget communal les résultats excédentaires liés à la dissolution du syndicat intercommunal du Bas Gardon à hauteur de 5 532.41 € en fonctionnement et 1 047.17 € en investissement.

7°) DEMANDE DE SUBVENTION AU SYNDICAT MIXTE D'ELECTRICITE DU GARD (SMEG) (n° 2018-084)

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, **A L'UNANIMITE**, autorise Monsieur le Maire à solliciter du SMEG une participation au taux maximum au titre des travaux d'extension de l'éclairage public du nouveau parking situé derrière la mairie dont le coût prévisionnel est de 17 949.50 € HT et s'engage à ne pas commencer les travaux avant que le dossier soit réputé complet.

8°) SIGNATURE D'UNE CONVENTION DE SERVITUDE DE PASSAGE PARCELLE ZC 291 (n° 2018-085)

Le Conseil Municipal, **A L'UNANIMITE**, autorise Monsieur le Maire à signer avec la SAEM BRL Exploitation la convention de servitude perpétuelle sur une partie de la parcelle communale cadastrée ZC 105 relative à l'enfouissement d'une canalisation de 150 mm de diamètre sur 90 ml et d'une canalisation de 175 mm sur 7ml, à 1 mètre de profondeur.

9°) RECRUTEMENT DES AGENTS RECENSEURS (n° 2018-086)

Le Conseil Municipal **A L'UNANIMITE** autorise Monsieur le Maire à procéder au recrutement CINQ agents recenseurs pour la période du 17 janvier au 16 février 2018.

10°) VERSEMENT D'UNE AIDE AUX SINISTRÉS DE L'AUDE (n° 2018-087)

Le Conseil Municipal, **A L'UNANIMITE** décide d'allouer au Conseil Départemental de l'Aude une subvention exceptionnelle d'un montant de MILLE EUROS.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21.05 heures.

Le Maire
Rudy NAZY

